

124^e RÉUNION DU BUREAU CANADIEN DES CONDITIONS D'ADMISSION EN GÉNIE

Dimanche 17 septembre 2023

De 8 h 30 à 17 h 30 (HAR)

Réunion hybride à l'hôtel Delta, Edmonton Centre Suites et via Zoom

ORDRE DU JOUR

	Point à l'ordre du jour	Heure	Responsable
1	Ouverture de la réunion	8 h 30	Frank Collins
1.1	Présentation des participants		Frank Collins
1.2	Adoption de l'ordre du jour		Frank Collins
	<i>Motion : QUE l'ordre du jour de la 124^e réunion du Bureau des conditions d'admission soit approuvé tel que distribué.</i>		
1.3	Déclaration de conflits d'intérêts (annexe 1.3)		Frank Collins
2	Ordre du jour de consentement (annexes 2.2 à 2.5)	9 h	Frank Collins
2.1	Les membres du BCCAG peuvent demander qu'un point de l'ordre du jour de consentement soit retiré pour débat et délibération. <i>Motion : QUE les motions de l'ordre du jour de consentement énumérées ci-dessous (2.2 à 2.5) soient approuvées au moyen d'une seule motion.</i>		
2.2	Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (annexe 2.2)		
	<i>Motion : QUE le procès-verbal de la 123^e réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 18 juillet 2023 soit approuvé tel que distribué.</i>		
2.3	Approbation de l'ébauche du Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles		
	<i>Motion : QUE l'ébauche du Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles soit approuvée pour consultation auprès des organismes de réglementation.</i>		
3	Examen des mesures de suivi de la réunion précédente	9 h 10	Ryan Melsom
4	Rapports des comités		Frank Collins
4.1	Comité sur la question de l'admission	9 h 20	Qing Zhao

4.2	Comité sur le maintien de la compétence	9 h 30	Anil Gupta
4.3	Comité sur l'ingénieur stagiaire	9 h 40	Amy Hsiao
4.4	Comité des programmes d'examens	9 h 50	Kamran Behdinan
PAUSE DE 15 MINUTES (DE 10 h À 10 h 15)			
4.5	Comité sur l'exercice de la profession	10 h 15	Sam Inchasi
4.6	Comité exécutif	10 h 30	Frank Collins
4.7	Comité des candidatures	10 h 45	Marisa Sterling
5	Rapport sur les activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada	11 h	Marisa Sterling Tim Kirkby
6	Rapport du Bureau d'agrément	11 h 15	Allan Stewart
PAUSE DÎNER D'UNE HEURE (de 12 à 13 h)			
7	Groupes nationaux		Frank Collins
7.1	Compte rendu du Groupe national des responsables de l'admission	13 h	Amit Banerjee
7.2	Compte rendu du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi	13 h 15	Kris Dove (en ligne)
7.3	Compte rendu du Groupe national des responsables de l'exercice	13 h 30	Allan Ng (en ligne)
7.4	Commentaires des organismes de réglementation	13 h 45	Frank Collins
8	Registre des risques et Plan stratégique 2025-2029 d'Ingénieurs Canada	14 h	Nancy Hill Gerard McDonald Mélanie Ouellette
PAUSE DE 15 MINUTES (de 15 h à 15 h 15)			
10	Points ajoutés à l'ordre du jour	15 h 15	Frank Collins
11	Prochaines réunions du BCCAG <i>Téléconférence : janvier 2024 (date à déterminer par sondage Doodle)</i> <i>Réunion de printemps : 6 et 7 avril 2024 (Ottawa)</i>	15 h 20	Frank Collins

	<i>Téléconférence : juillet 2024 (date à déterminer par sondage Doodle)</i> <i>Réunion d'automne : septembre 2024 (Moncton, N.-B.) (date à déterminer)</i>		
12	Examen des mesures de suivi de la 124^e réunion du Bureau des conditions d'admission	15 h 25	Ryan Melsom
13	Conclusion	15 h 30	Frank Collins
9	Avenir de l'agrément en génie (PS1.1) (membres du BCCAG seulement)	15 h 45	Stephanie Price

PROCÈS-VERBAL DE LA 124^e RÉUNION

1. Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue à tous.

1.1. Présentation des participants :

<u>Membres du Bureau canadien des conditions d'admission en génie</u>	Frank Collins, FEC, P.Eng.	Président
	Samer Inchasi, P.Eng., PMP	Vice-président
	Margaret Anne Hodges, FEC, FGC (Hon.), P.Eng., PMP	Présidente sortante
	Anil Gupta, FEC, FGC (Hon.), P.Eng.	Représentant de l'Alberta
	Amy Hsiao, FEC, Ph.D., MBA, P.Eng.	Représentante des provinces de l'Atlantique
	Marcie Cochrane, MBA, P.Eng.	Membre hors cadre
	Kamran Behdinin, PhD, FAAAS, FASME, FCAE, FEIC, P.Eng.	Membre hors cadre
	Farzad Rayegani, PhD, FEC, P.Eng.	Représentant de l'Ontario
	Nadia Lehoux, ing., PhD	Représentante du Québec
	Carol MacQuarrie, FEC, P.Eng.	Membre hors cadre
	Karen Savage, FEC, P.Eng.	Représentante de la Colombie-Britannique

	Ian Sloman, FEC, M.Eng., P.Eng.	Représentant de la Saskatchewan et du Manitoba
	Adam Wallace, P.Eng.	Représentant de la région du Nord
	Qing Zhao, Ph.D., P.Eng	Membre hors cadre
Administrateurs du conseil d'Ingénieurs Canada nommés au BCCAG	Marisa Sterling, FEC, P.Eng.	
	Tim Kirkby, FEC, P.Eng.	
Conseil d'Ingénieurs Canada	Nancy Hill, B.A.Sc., LL.B., FCAE, FEC, P. Eng.	
	Sudhir Jha, M.Eng., FEC, P.Eng.	
	Marlo Rose, MBA, FEC, P.Eng.	
Bureau canadien d'agrément des programmes de génie	Allen Stewart, P.Eng.	
Membres du personnel d'Ingénieurs Canada	Gerard McDonald MBA, P.Eng., ICD.D	Chef de la direction
	Stephanie Price, P.Eng., CAE	Vice-présidente directrice, Affaires réglementaires
	Ryan Melsom, PhD	Gestionnaire, Compétences professionnelles et secrétaire du BCCAG
	Mya Warken	Gestionnaire, Agrément et secrétaire du BCAPG
	Alison Peverley	Coordonnatrice, Compétences professionnelles
Groupe national des responsables de l'admission	Amit Banerjee, P.Eng.	APEGA
Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi	Allan Ng, P. Eng.	APEGA
Groupe national des responsables de l'exercice	Kris Dove, MBA, FEC. P.Eng.	Engineers Nova Scotia
Observateurs :	Delee Silviu, MBA, P.Eng., PMP	APEGS
	Jason Ong, FEC (Hon.), P.Eng.	EGBC
	Allison Smith	APEGS
	Heather Appleby, FEC, P.Eng.	PEGNL
	Jim Landrigan FEC, MBA, P.Eng.	Engineers PEI

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Motion : QUE l'ordre du jour de la 124^e réunion du Bureau des conditions d'admission soit approuvé tel que distribué; motion proposée par Anil Gupta et appuyée par Ian Sloman. Personne ne s'y oppose. L'ordre du jour est adopté.

1.3 Conflit d'intérêts

Les membres du BCCAG sont tenus de toujours observer une conduite éthique, professionnelle et conforme à la loi, de même que de cerner et de signaler les conflits d'intérêts réels, potentiels et perçus. Ces obligations sont énoncées dans la jurisprudence et codifiées dans la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (Loi BNL)*. Les membres incapables d'agir dans l'intérêt supérieur d'Ingénieurs Canada ou en situation de conflit d'intérêts se récuseront de la partie concernée de la réunion et ne voteront pas sur la décision en cause. Les membres doivent appuyer la légitimité et l'autorité des décisions du BCCAG, quelle que soit leur position personnelle sur la question à l'étude, et ne doivent pas débattre publiquement des différents points de vue des membres.

2. Ordre du jour de consentement (annexes 2.2 à 2.5)

Un membre d'un comité demande que l'ébauche du Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles soit retirée de l'ordre du jour de consentement pour discussion plus approfondie, et signale des modifications mineures à apporter au procès-verbal de la 123^e réunion du BCCAG.

Motion : QUE les motions de l'ordre du jour de consentement énumérées ci-dessous (2.2) soient approuvées au moyen d'une seule motion; motion proposée par Tim Kirkby et appuyée par Marcie Cochrane. Personne ne s'y oppose. La motion est adoptée.

2.2 Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Motion : QUE le procès-verbal de la 123^e réunion du Bureau des conditions d'admission tenue le 18 juillet 2023 soit approuvé tel que distribué.

2.3 Approbation de l'ébauche de la révision du Guide sur les conflits d'intérêts pour consultation auprès des organismes de réglementation.

Ce point est déplacé au point 4.5 de l'ordre du jour - Comité sur l'exercice de la profession.

3. Examen des mesures de suivi de la réunion précédente

	Mesure de suivi	Responsable	État
123.1	DISTRIBUER l'ébauche de la version révisée du Guide sur les conflits d'intérêts pour consultation	Secrétariat	Terminé
123.2	DISTRIBUER l'ébauche de la version révisée du Guide sur le code de déontologie pour consultation	Secrétariat	Terminé
123.3	DISTRIBUER l'ébauche de l'Orientation générale pour un guide sur l'aptitude à l'exercice pour consultation	Secrétariat	Terminé
123.4	DISTRIBUER l'ébauche du plan de travail du BCCAG pour 2024 au conseil d'Ingénieurs Canada en octobre à des fins d'information, puis de décision finale au mois de décembre	Secrétariat	Terminé

123.5	CORRIGER le plan de travail pour y inclure la révision du guide Principes directeurs pour les enquêtes sur la moralité	Secrétariat	Terminé
-------	---	-------------	---------

4. Rapports des comités

Frank Collins, président du BCCAG, fait la présentation.

4.1 Comité sur la question de l'admission

Qing Zhao, présidente du comité, fait le point :

Rapport de situation :

- La rédaction d'un document d'Ingénieurs Canada sur les nouvelles disciplines a été confiée au Comité dans le cadre du plan de travail 2023 du BCCAG.
- Le document vise à appuyer une réglementation efficace des nouvelles disciplines en fournissant aux organismes canadiens de réglementation du génie un aperçu des principaux sujets.
- La DP a été publiée en juillet 2023, et des consultants ont été embauchés à la fin d'août.
- Afin d'obtenir l'avis du BCCAG et des organismes de réglementation sur ce sujet urgent, un atelier virtuel du BCCAG aura lieu en octobre 2023.
- Un document d'orientation générale sera rédigé à partir des discussions en atelier et d'une analyse contextuelle.

Principaux sujets :

- Facteurs influençant la réglementation des domaines émergents :
 - Facteurs qui contribuent à la nécessité de réglementer de nouvelles disciplines du génie.
 - Risques ou avantages potentiels de la réglementation entreprise par un organisme de réglementation ne relevant pas du génie.
 - Pratiques exemplaires pour les évaluations de la formation universitaire.
- Méthodes pour déterminer le moment, la portée et le type de l'engagement requis pour réglementer les domaines émergents :
 - Facteurs à prendre en compte pour déterminer et définir les domaines nécessitant une réglementation.
 - Comment appliquer la réglementation adaptée (dite « Right touch »).
- Méthodes de surveillance, d'évaluation et de création d'une harmonisation nationale :
 - Surveiller les tendances dans l'industrie, la technologie et le milieu universitaire afin de faire preuve de proactivité.
 - Trouver des superviseurs qualifiés lorsqu'il n'y en existe peut-être pas.
 - Attirer et évaluer des personnes candidates qui ne comprennent peut-être pas la valeur du permis d'exercice.

4.2 Comité sur le maintien de la compétence

Anil Gupta, président du comité, présente le compte rendu :

Rapport de situation :

- En plus de la consultation par courriel des organismes de réglementation, des séances ont eu lieu avec le Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi (GNRDAL) et le Groupe national des responsables de l'exercice (GNRE), puis une autre est prévue avec le Groupe national des responsables de l'admission (GNRA) pour recueillir des commentaires sur l'ébauche de l'orientation générale d'un Guide sur l'aptitude à l'exercice destiné aux organismes de réglementation.
 - La réponse a été positive, et les organismes de réglementation attendent avec

impatience l'ébauche du guide.

- Les consultations doivent se terminer le 20 septembre.
- Les révisions de l'orientation générale sont prévues à l'automne 2023; l'approbation du BCCAG est prévue pour janvier 2024.

Principaux sujets :

- Étude des différences entre le génie et les autres professions en ce qui a trait à l'aptitude à l'exercice.
- La meilleure façon de fournir une orientation sur la ligne de démarcation entre la réglementation et l'orientation en matière de santé.

4.3 Comité sur l'ingénieur stagiaire

La présidente du Comité, Amy Hsiao, présente le compte rendu.

Rapport de situation :

- Dans le cadre du plan de travail 2023 du BCCAG, le Comité a été chargé de réviser le guide public de 2016 intitulé Assumer la responsabilité du travail de l'ingénieur stagiaire.
- La composition du Comité sur l'ingénieur stagiaire a été mise à jour (3 membres du BCCAG; 4 membres des organismes de réglementation), et le groupe s'est réuni au début de septembre.
- Les trois groupes de responsables (GNRA, GNRE et GNRDAL) ont demandé que ce guide soit révisé, car il existe une synergie avec le nouveau document d'Ingénieurs Canada sur les nouvelles disciplines (attribué au Comité sur la question de l'admission en 2023).
 - Une complication commune qui touche les nouvelles disciplines ou le travail entrepreneurial est l'impossibilité d'avoir un ingénieur en mesure d'assumer la responsabilité d'un ingénieur stagiaire ou d'un entrepreneur travaillant dans un nouveau domaine.

Principaux sujets :

- Le guide aborde la façon d'améliorer les compétences, mais le cadre de compétences pancanadien a été mis à jour depuis la dernière révision du guide.
- Considérations relatives à la sécurité du travail, à la sécurité psychologique et au bien-être.
- Le contexte réglementaire canadien a évolué en ce qui concerne les programmes d'ingénieurs stagiaires, depuis la suspension du programme d'ingénieurs stagiaires de PEO.

4.4 Comité des programmes d'examens

Le président du Comité des programmes d'examens, Kamran Behdinin, présente le compte rendu.

Rapport de situation :

- Les programmes d'examens demeurent l'un des produits de travail les plus utilisés du BCCAG, car ils apportent une valeur significative aux organismes de réglementation.
 - Le BCCAG reçoit régulièrement des commentaires détaillés sur les programmes d'examens, ce qui indique un niveau élevé d'engagement et de valeur.
- Toutes les révisions prévues en 2023 sont actuellement en cours :
 - Génie du bâtiment 2007 (consultation de septembre à novembre)
 - Génie pétrolier 2017 (consultation de septembre à novembre)
 - Génie industriel 2017 (en cours de consultation)
- La révision des programmes d'examens de génie du bâtiment et de génie du pétrole présente quelques défis (car elle dépend fortement de bénévoles qui ne font pas partie du BCCAG).

Principaux sujets :

- Il est nécessaire de s'assurer que les programmes d'examens sont accessibles (les manuels en

français ne sont pas largement produits ou ne conviennent pas à tous les domaines de connaissances).

- Il est nécessaire d'étudier à long terme une approche plus modulaire des programmes d'examen, où les matières sont maintenues, mais où les organismes de réglementation pourraient combiner différents modules.
 - De façon générale, de nombreuses questions se posent pour déterminer si le système actuel représente la bonne approche, ce qui pourrait éventuellement le remplacer et ce qui outillerait mieux les organismes de réglementation pour l'évaluation de la formation universitaire des candidats dans les nouvelles disciplines.
 - Tout changement susceptible d'être éclairé par les résultats de la PS 1.1 Avenir de l'agrément en génie ainsi que le nouveau document d'Ingénieurs Canada sur les nouvelles disciplines.
- Une question qui demeure est de savoir comment traiter les matières traitant des progrès courants, qui ne cadrent pas avec les études de base ou complémentaires (tout changement devrait tenir compte de l'ensemble du système).

4.5 Comité sur l'exercice de la profession

Le président du Comité sur l'exercice de la profession, Sam Inchasi, fait le point.

Rapport de situation :

- Élaboration d'un Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles.
 - L'ébauche du guide a été approuvée aujourd'hui en vue d'être soumise à la consultation des organismes de réglementation (de septembre à novembre).
 - Le guide vise à aider les personnes inscrites à comprendre leurs obligations éthiques et professionnelles décrites dans le Code de déontologie de chaque zone de compétence et à s'en acquitter.
 - Il est également conçu pour aider les organismes de réglementation à surveiller les signalements puis à y réagir, ainsi que pour les guider dans la mise en œuvre des exigences et des processus réglementaires en matière de signalements.
 - Il décrit le cadre juridique existant et les obligations des personnes inscrites, les considérations relatives au moment où un signalement réglementaire pourrait ou devrait être produit, l'information sur le processus de dénonciation, ainsi que les conséquences et les défis possibles liés à la dénonciation.
- Révision du Guide sur les conflits d'intérêts (en cours de consultation)
 - La révision a porté sur la mise à jour du contenu et du format du guide, l'amélioration de la lisibilité, la définition et la détermination des conflits d'intérêts, ainsi que sur les types de relations qui peuvent créer des conflits d'intérêts.
- Révision du Guide sur le code de déontologie (en cours de consultation)
 - La révision simplifiera le guide actuel et apportera des précisions, en plus de l'harmoniser avec les changements apportés aux codes de déontologie des organismes de réglementation.
- Révision du Guide à l'intention des organismes de réglementation : Principes directeurs pour les enquêtes sur la moralité (2014)
 - En raison de la lourde charge de travail du Comité sur l'exercice de la profession, un groupe de travail, qui sera dirigé par Marcie Cochrane, a été mis sur pied en juillet pour la révision de ce guide.
 - Le groupe de travail devrait commencer sa révision en septembre en se fondant sur une analyse contextuelle et un bref sondage auprès des organismes de réglementation.

L'objectif est de présenter la révision pour consultation et approbation au BCCAG en janvier 2024.

- L'ébauche du guide d'Ingénieurs Canada sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles a été retirée de l'ordre du jour pour discussion durant le compte rendu du Comité sur l'exercice de la profession.
 - Un membre du BCCAG demande si le guide aborde et fournit suffisamment de pratiques exemplaires sur les trois questions suivantes : l'anonymat du signalement, la protection de la vie privée et la protection des dénonciateurs, et il développe ces trois points.
 - Un membre du BCCAG suggère d'ajouter une citation pertinente au tout début du guide, à l'instar de celle qui figure dans le Guide sur la bonne moralité (par exemple, « L'éthique est la science de la morale et la morale est la pratique de l'éthique »).
 - Un membre du BCCAG aimerait que le Comité sur l'exercice de la profession envisage d'annexer un glossaire définissant les termes clés.
 - Un membre du BCCAG recommande d'ajouter à la section 5.A.1 un exemple précis concernant l'énergie nucléaire qui présente un risque faible, mais contrôlé pour l'environnement. Lorsqu'un ingénieur en nucléaire respecte les normes d'exercice et maintient le niveau de risque dans les limites généralement acceptées, aucune mesure réglementaire n'est justifiée. Par contre, si l'ingénieur en nucléaire ne respecte pas les normes d'exercice et crée une situation qui pose des risques qui dépassent le niveau généralement accepté, l'organisme de réglementation peut être amené à prendre des mesures pour protéger l'intérêt public. Cet exemple a pour but d'encourager les inscrits à éviter les signalements non justifiés.
 - Les membres ont une discussion approfondie sur le document, et les commentaires formulés seront inclus dans la rétroaction sur la consultation. **(Mesure de suivi 124.2)**

Motion : QUE l'ébauche du Guide sur le devoir de dénoncer les actes répréhensibles soit approuvée en vue de consultation auprès des organismes de réglementation; motion proposée par Sam Inchasi et appuyée par Anil Gupta. Personne ne s'y oppose. La motion est adoptée.

(Mesure de suivi 124.3)

4.6 Comité exécutif

Frank Collins, président du BCCAG, fait la présentation.

Rapport de situation :

- Le comité exécutif s'est réuni virtuellement le 31 août pour examiner la rétroaction sur la réunion de juillet, l'ordre du jour de la réunion de septembre du BCCAG, et les progrès réalisés en ce qui concerne le plan de travail.
 - La rétroaction sur la réunion de juillet était positive (12 réponses).
- Des présentations ont été données au GNRDAL, au GNRE, au GNRA, au BCAPG et au conseil d'Ingénieurs Canada d'août à octobre.
 - Accent sur le renforcement des relations avec les groupes de responsables.
- Réunion en personne prévue à la fin d'octobre.
 - Il s'agit de la dernière réunion en personne du comité exécutif pour l'avenir prévisible.

Principaux enjeux :

- Comment renforcer les relations avec le conseil et les organismes de réglementation.

- Trouver des stratégies pour renforcer les communications et améliorer la collaboration.
- Encourager les membres du BCCAG à s'impliquer dans leur zone de compétence et à faire circuler l'information.
- Le budget du BCCAG devrait être réduit d'environ 38 % en 2024 :
 - Cela aura une incidence sur les lieux et les activités des réunions en personne.
 - Il faudra réduire le recours aux consultants.
 - Il faudra réduire les coûts de traduction et autres frais généraux.
 - Il faudra faire preuve de prudence financière pour ce qui est des décisions concernant les déplacements.
 - D'autres compressions pourraient être nécessaires en 2025.
- Un membre du BCCAG estime qu'on fait les choses à l'envers en disant au BCCAG quel sera son budget. Le déroulement devrait plutôt être le suivant : le conseil demande au BCCAG d'exécuter des travaux; le BCCAG devrait ensuite indiquer quel budget sera nécessaire pour mener à bien les travaux demandés, puis le conseil peut déterminer quels sont les travaux que nous avons les moyens d'entreprendre.
- Un membre du BCCAG s'étonne que les budgets soient immédiatement réduits de 38 % au lieu d'être réduits par incréments plus petits. Le chef de la direction réitère que la diminution draconienne du budget est due à la participation de PEO au programme d'affinité.
- Un membre demande si le BCCAG est le seul comité du conseil à subir une réduction aussi radicale ou si les compressions sont généralisées. Le chef de la direction indique que les réductions budgétaires sont généralisées et qu'elles ont été élaborées, puis examinées par le Comité des finances, et que le budget préliminaire sera présenté au conseil lors de sa réunion d'octobre, au cours de laquelle le conseil discutera du budget et fournira d'autres orientations. La version finale du budget sera approuvée lors de la réunion du conseil de décembre.
- Un membre du BCCAG demande que l'impact des réductions budgétaires soit clairement communiqué, qu'il s'agisse de délais plus longs, de moins de soutien à la traduction française, etc., et quelle sera l'incidence sur le travail du BCCAG.
- Le secrétariat du BCCAG s'efforce d'atténuer l'impact des compressions sur le BCCAG tout en réduisant le budget pour 2024.
 - On a déjà réduit les coûts en faisant appel à un nouveau fournisseur de services audiovisuels.
 - On estime qu'il est important de renforcer les relations par le biais des réunions. La budgétisation devra se faire autour des réunions.
- Le budget du BCCAG est publié dans le site Web d'Ingénieurs Canada avec les ressources pour la réunion de décembre du conseil.

4.7 Comité des candidatures

Marisa Sterling, présidente du Comité, fait la présentation.

Rapport de situation :

- L'appel à candidatures à la vice-présidence a été prolongé jusqu'au 15 juin 2024 pour tenir compte du changement de politique du conseil concernant les limites de mandat des membres du Comité exécutif.
- Lancement du cycle des candidatures de 2024 en octobre :
 - Renouvellement du mandat de membres hors cadre : Deux (2) titulaires actuels sont admissibles à un deuxième mandat de trois (3) ans.
 - Renouvellement du mandat d'un membre régional : Un (1) membre régional représentant les provinces de l'Atlantique (en raison de circonstances exceptionnelles, le

titulaire est admissible à une prolongation d'un an, qui sera présentée au conseil en décembre).

- Nomination régionale : Nomination d'un (1) membre de la Colombie-Britannique.
- Membres hors cadre/nomination régionale : Nomination d'un (1) membre hors cadre.

5. Rapport sur les activités et décisions du conseil d'Ingénieurs Canada

Marisa Sterling, administratrice du conseil d'Ingénieurs Canada nommée au BCCAG, fait la présentation.

Réunion de printemps et assemblée annuelle des membres 2023 (Halifax) :

- Trois documents importants du BCCAG ont été approuvés :
 - Guide sur la consultation et la mobilisation des Autochtones à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie;
 - Étude de faisabilité d'autres méthodes d'évaluation des candidats issus de programmes non agréés par le BCAPG;
 - Révision du Guide public sur la bonne moralité.
- Motion visant à réviser la politique sur la présence d'observateurs aux réunions du conseil.
- La durée des mandats du vice-président, du président et du président sortant du BCCAG est passée d'un an à deux ans.
 - La deuxième année de mandat de chacun des membres actuels du comité exécutif devra être approuvée en décembre, puisque l'approbation initiale portait sur des mandats d'un an.

Réunion de printemps et assemblée annuelle des membres 2023 (Halifax) :

- Modification apportée à la politique relative aux déplacements et au remboursement des dépenses, qui permet de voyager en classe affaires pour les vols d'une durée supérieure à 4 heures.
- Modification apportée aux demandes de remboursement des dépenses : indemnités journalières au lieu de présentation de reçus.
- Mike Wrinch a été nommé président élu.
- Au cours de l'assemblée annuelle des membres, les organismes de réglementation ont rejeté une motion visant l'établissement de la cotisation par personne pour 2025 à 8 \$.

6. Rapport du Bureau d'agrément

Allan Stewart, membre hors cadre du Bureau d'agrément, fait la présentation :

But de l'agrément

« L'agrément vise à identifier, à l'intention des organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie, les programmes de génie dont les diplômés possèdent la formation universitaire nécessaire à l'exercice de la profession d'ingénieur au Canada. » - Normes et procédures d'agrément du BCAPG

Pourquoi l'agrément des programmes d'études en génie est important

- Les diplômés sont exemptés de passer des examens techniques de confirmation pour obtenir leur permis d'exercice.
- Les accords internationaux favorisent la mobilité des diplômés.
- La profession exprime ses attentes envers les diplômés au moyen de normes.

- La souplesse aide les établissements à concevoir des programmes novateurs dans de nouveaux domaines.

Liens avec le BCCAG

- Subordonné direct du conseil d'Ingénieurs Canada.
- Les extrants appuient les processus de délivrance des permis des organismes de réglementation.
- Les données sur les programmes recueillies dans le cadre du processus d'agrément appuient la conception des programmes d'examens du BCCAG.
 - Il s'agit de renseignements autrement accessibles au public, mais colligés dans un format utilisable pour le travail du BCCAG.
 - Les programmes d'examens ne sont pas utilisés lors des visites d'agrément.
- Touché par les résultats de la PS 1.1.

Visites

- Cycle 2023-2024 : 30 programmes dans 13 établissements
- Cycle 2024-2025 : 94 programmes dans 19 établissements
- Cycle 2025-2026 : 98 programmes dans 24 établissements
- Plan de travail du BCAPG pour 2023
- Approbation de la politique sur l'*Exception provisoire pour les étudiants qui participent à des échanges internationaux* en février 2023. La mise en œuvre est en cours.
- Les autres travaux d'envergure sur les politiques ont été mis en suspens jusqu'en 2025. Clôtures des travaux en cours :
 - Rapport sur les consultations sur 30 en 30 (date visée : février 2024).
 - Autres méthodes de quantification du contenu des programmes d'études, à l'ordre du jour de la réunion de septembre.
- Documentation et ressources de formation :
 - Description des rôles des membres de l'équipe de visiteurs et affectations du BCAPG.
 - Outils et processus de prise de décision.
- Mise à jour des outils et modèles liés aux visites (modèle de l'horaire des visites, dossier de travail du rapport de visite, énoncé de fin de visite, etc.), à l'ordre du jour de la réunion de septembre.
- Mise en œuvre de Tandem (système en ligne de gestion des données sur l'agrément) prévue pour le cycle de visites 2024-2025.

Tandem

Mis en œuvre pour le cycle de visites 2024-2025

- Système en ligne de gestion des données sur l'agrément . Solution standard configurée avec certaines personnalisations.
- Il servira à recueillir les données soumises par les programmes et permettra aux équipes de visiteurs d'effectuer leur vérification et de rédiger leurs observations. Tandem remplacera :
 - Les versions Word du Questionnaire, document d'appui 1;
 - Les versions Excel de 6A (Dossier de l'étudiant sortant), 6B (Fiche d'information sur les membres du corps professoral), 6C (Fiches d'information sur les cours et artéfacts sommaires générés par les macros), Formulaire de suivi des points à considérer, Feuille de réaffectation des UA;
 - L'espace de collaboration OneHub, où les programmes soumettent leurs documents afin que l'équipe de visiteurs y ait accès. Les programmes soumettront les documents pour les visites dans Tandem;
 - La base de données du bassin de visiteurs pour l'agrément.
- Les stratégies de gestion du changement, de formation et de migration des données seront mises en œuvre à l'automne 2023.

Priorité pour 2024

- Politiques et procédures opérationnelles :
 - Conflits d'intérêts / Cessation de programmes / Visites ciblées.
- Combler les lacunes de l'*Énoncé d'interprétation sur les matières des cours dans les options d'un programme et dans les programmes bidisciplinaires*.
- Étudier les tendances qui touchent la conformité des qualités requises des diplômés et de l'amélioration continue pour déterminer les secteurs où le BCAPG devrait intervenir en matière de formation et de perfectionnement (ou si les normes devraient être révisées).
- Surveiller les changements qui concernent les organismes de réglementation. À l'heure actuelle, les répercussions des changements de PEO sur les normes sont les suivantes :
 - Implantation de catégories de statut d'exercice.
 - Abandon du programme des ingénieurs stagiaires.
- Module(s) de formation pour les membres des équipes de visiteurs (en fonction des descriptions de rôle révisées).
- Contributions au projet *Avenir de l'agrément en génie*.

7. Groupes nationaux

7.1 Compte rendu du Groupe national des responsables de l'admission

Amit Banerjee, président du GNRA, fait la présentation.

Discussions et travaux récents du GNRA

- La dernière réunion du GNRA a eu lieu en avril 2023. Les membres ont notamment discuté des questions suivantes :
 - Les défis et les nouveaux événements de chaque organisme de réglementation :
 - › Cela comprenait un aperçu de plusieurs changements liés aux admissions qui ont récemment été mis en place par PEO en réaction à la nouvelle *Loi sur l'accès*

équitable aux professions réglementées et aux métiers à accréditation obligatoire.

- Nouveau projet pilote d'examen technique en ligne (mis au point par EGBC, l'APEGA et PEO) qui est utilisé par plusieurs organismes de réglementation au Canada.
- Mises à jour du programme d'évaluation des compétences et améliorations possibles à des éléments comme la formation, la vérification améliorée des responsables de la validation, et plus encore.
- Recommandations concernant l'harmonisation accrue du libellé des formulaires de candidatures de mobilité ou de nouvel ingénieur pour décourager le « magasinage » des personnes candidates.
- Mises à jour de la base de données nationale sur les effectifs (BDNE) et améliorations apportées au système nouvellement mis en œuvre.
- Nouvelles du groupe « Exigences en matière d'expérience basée sur la durée » et résultats d'un sondage sur les régimes actuels d'évaluation de l'expérience au Canada.

Discussions et travaux prévus du GNRA

- Le GNRA se réunira de nouveau la semaine prochaine (les 19 et 20 septembre). Les discussions porteront notamment sur les points suivants :
 - Les défis et les nouveaux événements de chaque organisme de réglementation.
 - Nouvelles d'Ingénieurs Canada sur des éléments comme les priorités du Plan stratégique 2022-2024, le BCAPG et le BCCAG.
 - Recours à des organismes d'évaluation et d'authentification des titres de compétences étrangers (par exemple, WES).
 - Accords de reconnaissance mutuelle et développements de l'International Engineering Alliance (IEA).
 - Discussions sur l'évaluation des compétences et améliorations des programmes.
 - Recommandations préliminaires et constatations du groupe « Exigences en matière d'expérience basée sur la durée », liées aux régimes actuels d'évaluation de l'expérience en génie.

7.2 Compte rendu du Groupe national des responsables de la discipline et de l'application de la loi (GNRDAL)

Le président du GNRDAL, Kris Dove, fait la présentation.

Discussions et travaux récents du GNRDAL

- Les dernières réunions du GNRDAL se sont tenues à Montréal en juin 2023 et virtuellement en août 2023. Les membres ont discuté de points tels que :
 - Les défis et les nouveaux événements de chaque organisme de réglementation.
 - Mises à jour du Bureau canadien des conditions d'admission en génie sur les nouveaux guides et les guides à venir sur l'« obligation de dénoncer », l'« aptitude à l'exercice », et plus encore.
 - Façons d'améliorer la communication uniforme des mesures disciplinaires et des ordonnances sur consentement à l'échelle du pays afin de repérer plus rapidement les personnes « problématiques » et de mieux protéger le public.
 - Mises à jour de la Base de données nationale sur les effectifs (BDNE) et améliorations apportées au système nouvellement mis en œuvre qui pourraient améliorer les mesures de discipline et d'application de la loi (p. ex., alertes de signaux avertisseurs).
 - Politiques et procédures pour des éléments comme les appels de décisions disciplinaires et le traitement des plaintes contre le personnel de l'organisme de réglementation.
- Au cours de l'été, les membres du GNRDAL ont également fourni leurs données pour le Rapport

annuel du sondage sur les mesures de discipline et d'application de la loi, qui présente un aperçu des principales statistiques sur les mesures de discipline et d'application de la loi à l'échelle du pays, comme le nombre de plaintes ouvertes et fermées, d'enquêtes, d'appels et de cas de mesures disciplinaires et d'application de la loi de l'année précédente (2022).

- La prochaine réunion virtuelle du GNRDAL est prévue pour novembre 2023.

7.3 Compte rendu du Groupe national des responsables de l'exercice

Allan Ng, président du GNRE, fait la présentation.

Discussions et travaux récents du GNRE

- Depuis la dernière mise à jour du BCCAG, le GNRE s'est réuni virtuellement en mai et en septembre 2023 pour discuter de points tels que :
 - Les défis et nouveaux événements de chaque organisme de réglementation (notamment les lignes directrices et les normes nouvelles ou mises à jour).
 - Les mises à jour du BCCAG sur les guides nouveaux et à venir sur l'« obligation de dénoncer », l'« aptitude à l'exercice », le « code de déontologie », et plus encore.
 - Les lignes directrices et normes des organismes de réglementation sur « l'utilisation du sceau » et « l'authentification des produits de travail » pour les documents bilingues ou traduits (surtout en ce qui concerne l'ébauche de l'avis relatif aux politiques – 48R2 à l'égard de la *Loi sur les langues officielles* fédérale, qui exigerait que les documents d'appel d'offres et de construction fédéraux soient bilingues).
- Au cours de l'été, les membres du GNRE ont également fourni leurs réponses mises à jour aux tableaux du GNRE « Développement professionnel continu », « Réglementation des entités commerciales » et « Catégories de permis », qui compilent des renseignements sur les pratiques, les offres et les exigences actuelles de chaque organisme de réglementation pour leurs programmes de développement professionnel continu, les permis d'enregistrement d'entreprise et les offres de permis.
- La prochaine réunion du GNRE aura lieu en personne en novembre 2023 (à Québec).

7.4 Commentaires des organismes de réglementation

- Un organisme de réglementation indique qu'il consulte régulièrement les guides du BCCAG lors de l'élaboration de ses politiques et procédures provinciales.

8. Registre des risques et Plan stratégique 2025-2029 d'Ingénieurs Canada

Nancy Hill, présidente d'Ingénieurs Canada, et Gerard McDonald, chef de la direction d'Ingénieurs Canada, font la présentation.

Nancy Hill et Gerard McDonald donnent une présentation sur les consultations sur le Plan stratégique 2025-2029 auprès du BCAPG et du BCCAG.

- Un membre du BCCAG s'interroge sur la difficulté de trouver des visiteurs généraux pour les visites d'agrément. Le chef de la direction explique que la Colombie-Britannique a décidé de ne pas participer au programme des visiteurs généraux et que l'Alberta a fait de même. Les organismes de réglementation ont indiqué qu'ils ne trouvaient pas nécessairement de valeur au programme des visiteurs généraux et que son abandon permettrait des économies de coûts. Un membre du personnel d'EGBC précise que l'arrêt de sa participation n'était pas dû à un manque de valeur, mais plutôt à un manque de temps de la part du personnel.

- Un membre du BCCAG demande que l'accent soit mis sur l'importance des bénévoles dans « Réaliser une fédération plus forte »
- Un membre demande si le BCCAG devrait s'impliquer davantage dans les projets d'Ingénieurs Canada, en particulier le projet de génie énergétique qui comporte un aspect environnemental et pourrait relever du BCCAG.

9. Points ajoutés à l'ordre du jour

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

10. Prochaines réunions du BCCAG

Téléconférence : janvier 2024 (date à déterminer par sondage Doodle)

Réunion de printemps : 6 et 7 avril 2024 (Ottawa)

Téléconférence : juillet 2024 (date à déterminer par sondage Doodle)

Réunion d'automne : septembre 2024 (Moncton, N.-B.) (date à déterminer)

11. Examen des mesures de suivi de la 124^e réunion du Bureau des conditions d'admission

	Mesure de suivi	Responsable
124.1	COMMUNIQUER les liens et documents importants mentionnés durant la réunion	Secrétariat
124.2	COMMUNIQUER les commentaires du BCCAG sur le devoir de dénoncer au Comité sur l'exercice de la profession dans le cadre de la rétroaction à la consultation.	Secrétariat
124.3	ENVOYER l'ébauche du Guide sur le devoir de dénoncer pour consultation	Secrétariat

12. Conclusion

La réunion prend fin.

13. Séance sur l'Avenir de l'agrément en génie (PS1.1) fermée aux observateurs.

Les enregistrements des réunions sont détruits une fois que les procès-verbaux ont été approuvés.

Procès-verbal rédigé par Alison Peverley, coordonnatrice, Compétences professionnelles, pour :



Frank Collins, FEC, P.Eng.
Président, Bureau canadien des conditions
d'admission en génie



Ryan Melsom, PhD
Secrétaire, Bureau canadien des conditions
d'admission en génie